

Représentations des migrants originaires du Maghreb : distinction des variétés diglossiques par les représentations sur la production et la réception.

Résumé : Le critère majeur de la diglossie est, pour beaucoup de chercheurs, la séparation fonctionnelle des variétés (variété haute/vs/basse). Cette étude propose donc, de confirmer la différence de statut des variétés hautes et basses, mais en terme de représentations sur la production et la réception chez les migrants de France originaires du Maghreb.

Mots clés : Plurilinguisme, migrants, représentations, diglossie.

Proposition de communication

Dans une perspective globale d'étude (socio)linguistique des pratiques langagières des Maghrébins de France, nous nous sommes attachés à mettre en évidence les liens existant entre pratiques, identité, représentations et réseaux. Or, il semble difficile de mener une telle étude sans préalablement définir le répertoire verbal de la communauté observée, ou, plus précisément, les représentations qui lui sont associées. C'est donc des représentations, les « direx » (Billiez, Millet, 2001 : 33), dont il sera ici fait état et, plus précisément, de la différence de statut des variétés hautes et basses en contexte diglossique, mais en terme de représentations sur la production et la réception chez les migrants de France originaires du Maghreb.

Pour ce faire, nous nous appuyerons sur la notion de bilinguisme en terme d'usage telle que définie par François Grosjean (1982), Suzan Romaine (1989) ou Marisa Cavali (2003), ainsi que sur le concept de diglossie (Ferguson, 1959) mais en terme de « séparation fonctionnelle » (Grosjean, 1982 : 131 ; Tabouret-Keller, 1982 : 24 ; Romaine, 1989 : 31 ; Trudgill, 1995 : 98), tel que redéfini par George Lüdi et Bernard Py (1986 : 23).

Pour cette étude, des entretiens semi-directifs ont été effectués auprès d'un groupe de 105 personnes, toutes originaires du Maghreb, rencontrées en stage ou en formation dans 13 organismes divers de la région Rhône-Alpes. Les trois nationalités (algérienne, tunisienne, marocaine) sont représentées tout comme l'est la plupart des locuteurs de différentes langues ou variétés berbères (kabyle, tachelhit, tamazight, tarifit, chaoui).

Au cours de ces entretiens, basés sur la méthodologie d'une enquête précédente (Biichlé, 2003), les personnes ont été interrogées sur les langues ou variétés qu'elles parlaient ou comprenaient et ce, à l'aide de questions ouvertes et fermées.

Une première distinction, clairement partagée par les enquêtés, a donc été opérée entre « parler » et « comprendre » et une seconde, émanant plus directement du chercheur, a pu être établie entre les questions ouvertes et les questions fermées, les résultats obtenus variant assez significativement d'un type de questionnement à l'autre (Biichlé, 2003).

Nous avons, par conséquent, opté pour deux types de questionnement espacés, questions fermées en début d'entretien /vs/ questions ouvertes à la fin, au sein desquels nous avons dissocié la production de la réception :

1. Questions fermées (début d'entretien) :
 - A) Parlez-vous « telle » langue ? (ex : Parlez-vous le kabyle ?)
 - B) Comprenez-vous « telles » langues ? (ex : Comprenez-vous le marocain ?)
2. Questions ouvertes (fin d'entretien) :
 - A) Quelles sont les langues que vous parlez ?
 - B) Quelles sont les langues que vous comprenez ?

Dans le cadre des questions ouvertes, les langues déclarées comprises ou parlées sont moins nombreuses que dans le cadre de questions fermées, et surtout, le nombre des langues déclarées comprises est systématiquement supérieur à celui des langues déclarées parlées à une exception près, le français.

Dans le cadre des questions fermées, les langues déclarées comprises ou parlées sont plus nombreuses que pour les questions ouvertes et, le nombre des langues déclarées comprises est systématiquement supérieur à celui des langues déclarées parlées à deux exceptions près, le français et l'arabe littéraire.

Or, l'arabe littéraire et le français se trouvent précisément être, dans l'acceptation du concept de diglossie mentionnée ci-dessus ou dans l'acceptation du concept de triglossie (Romaine, 1989 : 34), les variétés hautes.

On peut donc observer que les enquêtés, qui ne sont pas forcément au fait du concept de diglossie ni de la séparation fonctionnelle, expriment, à travers leurs représentations, la différence qu'ils font entre des variétés référencées par les linguistes comme « hautes » ou « basses ». En l'occurrence, cette différenciation s'exprime à travers le fait de toujours considérer que « comprendre » est plus aisé que de « parler » hormis pour l'arabe littéraire et le français, pour lesquels le phénomène est inversé, on « parle » mieux que l'on ne « comprend ».

Ces différenciations représentationnelles métalinguistiques semble accréditer la pertinence du concept de diglossie initiée par Charles Ferguson, mais dans le cas présent, en

terme de production et de réception. Elles semblent également confirmer la pertinence, en ce qui concerne le français variété haute, du concept de triglossie. Autrement dit, le bien-fondé, d'envisager la présence d'une seconde variété haute dans le cadre de rapport diglossique, ou plutôt, de fait, triglossique.

Références :

APPEL, R., MUYSKEN, P., 1987, *Language Contact and Bilingualism*, Edward Arnold, London.

BIICHLE, L., 2003, *Vers un Parler Maghrébin de France à Fonction Véhiculaire et Vernaculaire, Mémoire de DEA*, Université Stendhal Grenoble3.

BILLIEZ, J., MILLET, A., 2001, Les Représentation des Langues et leur apprentissage. Références, modèles, données et Méthodes, *Représentations Sociales : Trajet Théorique et Méthodologique*, collection ESSAI, DIDIER, 33-35.

CAVALI, M., 2003, *Langue, Bilinguisme et Représentations Sociales au Val d'Aoste*, IRRE-VDA, Aoste.

FERGUSON, C.A., 1959, « Diglossia », in : *Language and Social Context*, edited by Paolo Giglioli, Penguin books, 1972, England, 232-251.

LUDI, G., PY, B., 1986, *Etre bilingue*, Peter Lang, Berne.

ROMAINE, S, 1989, *Bilingualism*, Basil Blackwell, Oxford.

TABOURET-KELLER, A., 1982, *Entre Bilinguisme et Diglossie, du Malaise des Cloisonnements universitaires au Malaise Social*, La Linguistique, revue de la société internationale de linguistique fonctionnelle, PUF, Paris, 17-43.

TRUDGILL, P., 1978 : *Sociolinguistic Patterns in British English*, Edward Arnold Ltd, London.